

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 26 Mai (26/05/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Michel CASSIGNOL (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Daniel CALVI (représenté par Madame Colette ROLLET), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT EXCUSES :

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Madame Anne-Marie SAURY est nommée secrétaire de séance.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

28 – 26 Mai 2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2016

Rapporteur : Mme GARRIGUES

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 31 MAI 2016

CASTELSARRASIN - 82

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les demandes respectives de chaque association,

Considérant la nature des projets de chaque association qui présente un intérêt public.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 3 voix contre (Mme FANFELLE, MM. BOUSQUET, VALLES),

APPROUVE les subventions de fonctionnement aux associations dont le nom figure ci-dessous.

Nom des associations	Montant 2015	Montant 2016
ASSOCIATIONS AGRICOLES		
Comice Agricole	4 200 €	4 000 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES		
Pour un Musée Firmin Bouisset	1 000 €	1 000 €
Les Amis de l'école de musique	1 500 €	1 000 €
ASSOCIATIONS DIVERSES		
Epanoui'sens	0 €	1 000 €
Association Plein Vent *	3 700 €	2 000 €
* 5 000 € au total sur 2016 : 3 000 € attribués par la délibération du Conseil Municipal du 21 Avril 2016 et 2 000 € (subvention exceptionnelle) attribués par cette délibération pour l'organisation de la grande braderie et du marché nocturne du mois de juillet 2016.		
ASSOCIATIONS DE QUARTIER		
Bien Vivre à la Madeleine	300 €	300 €
Les amis de l'ilot Caillavet *	100 €	500 €
* 800 € au total sur 2016 : 300 € attribués par la délibération du Conseil Municipal du 21 Avril 2016 et 500 € (subvention exceptionnelle) attribués par cette délibération pour l'organisation du salon des vins.		
ASSOCIATIONS SOCIALES		
Croix Rouge	4 000 €	4 000 €
SUBVENTIONS SPORTS ORGANISATION		
Karaté Club Moissagais	500 €	500 €

APPROUVE une subvention d'équipement de 7 000 € à la Croix Rouge pour le remplacement de la chaudière des locaux occupés pour l'Epicerie Sociale.



Pour copie conforme
Moissac le 27 mai 2016
Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :